

## **Art Et Danse**

### **Danse Classique et Moderne**

15 rue St Saëns - 1700 La Rochelle Tél : 07 68 50 88 88 www.danselarochelle.fr

Contact Professeur : linda.artetdanse.17@gmail.com Contact Association : artetdanse.17@gmail.com

# Tarifs et conditions générales de l'Association applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2025

#### Les cours :

Début des inscriptions : mercredi 3 septembre à partir de 14h, dans la salle d'activité de La Passerelle (Mireuil). Début des cours : mardi 9 septembre, cours d'essai possible.

Les cours de Danse Classique et Moderne sont dispensés par Linda JOUSSELIN LAMOUREUX, diplômée d'Etat, Chorégraphe et ancienne Soliste du théâtre de Rouen.

Les cours de Claquettes américaines sont dispensés par Caroline LONNE, élève de l'école Art Et Danse.

La présence régulière de l'élève aux cours est indispensable. Par respect, prévenir le professeur, en cas d'absence.

L'école est fermée pendant les vacances scolaires.

#### Tenue vestimentaire:

Pendant les cours, une tenue correcte est obligatoire.

<u>Classique</u>: collant de danse classique rose avec pieds, tunique de couleur suivant niveau (\*), demi-pointes chair avec élastique et cheveux attachés obligatoirement/chignon obligatoire à partir de la classe « Initiation ».

<u>Moderne</u>: tenue libre (legging, short, pantalon de jazz, tee-shirt, collant-tunique, chaussons de jazz ou de danse ou chaussettes), cheveux attachés de préférence.

Claquettes américaines : chaussures adaptées avec fer (\*)

(\*) Afin d'éviter toute erreur d'achat, faites-vous préciser le modèle auprès du professeur.

#### Inscription-Adhésion:

Elles sont obligatoires pour assister aux cours et valables pour l'année scolaire 2024/2025.

Les frais d'Inscription sont de 10€ par famille et les frais d'Adhésion de 15€ par élève.

Lors de l'inscription, sont à prévoir :

Un certificat médical précisant la ou les discipline(s) choisie(s) : danse classique / danse moderne / claquettes / yoga sur chaise pour les nouveaux élèves, datant de moins de 3 ans.
Le règlement de l'adhésion et de l'inscription par chèque ou espèces.
Le règlement annuel des cours : de 1 à 10 chèques (**)
La fiche d'inscription remplie et signée.
L'attestation du quotient familial CAF pour les tranches Q1 et Q2

(\*\*) Le montant de la cotisation annuelle est calculé en fonction des tranches du quotient familial CAF. <u>Une attestation du quotient familial CAF pour les tranches Q1 et Q2 est obligatoirement à fournir</u> (Pour la tranche Q3, ce n'est pas nécessaire).

#### Tarifs des cours :

Hors adhésion et frais de dossier :	Q1 -400€	Q2 Entre 401€ et 1000€	Q3 + de 1001€
Cours d'« Éveil » (45 minutes)	210€	310€	375€
1 cours / semaine hors cours d'« Éveil »	220€	330€	405€
2 cours / semaine	305€	450€	545€
3 cours / semaine	435€	645€	795€

Tarifs calculés en fonction des tranches du quotient familial CAF.

Tarifs en vigueur par élève, toute discipline confondue.

<u>L'engagement se fait pour l'année entière, toute activité commencée est due à l'Association. Aucun remboursement des cours ne sera effectué sauf si prescription médicale sérieuse.</u>

Ne recevant pas d'aide financière, nous avons besoin de toutes les participations pour assurer le bon fonctionnement de notre association (Salaire et charges du professeur, location des salles, etc). <u>Ainsi, toutes les cotisations (Adhésion et cours) devront être réglées au plus tard le 31 janvier 2025.</u> Après cette date, nous ne pourrons plus accepter l'élève.

Si toutefois, vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous en faire part, nous trouverons ensemble une solution. Il existe différentes aides octroyées : par le « CCAS » (Centre Communal d'Actions Sociales) selon les revenus, par la « CAF » selon l'âge de l'enfant et le quotient familial CAF (date limite des dépôts le 31/12/2024), par les Comités d'entreprise sur facture acquittée.

#### Les horaires :

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
17H30 à 18H30 Classique Préparatoire 1 et 2	14h à 14h45 Classique Éveil <sup>(1)</sup>	17h30 à 18h30 Classique Préparatoire 2	Entre 14h et 18h30 : Répétitions du gala
18h30 à 19h15 Moderne Enfants et ados <sup>(2)</sup>	15h à 16h Classique Initiation	18H30 à 19H30 Claquettes américaines	de fin d'année et préparations aux concours suivant
19h30 à 20h30 Classique Adultes débutants	16h à 17h Classique Elémentaire/Moyen	19h30 à 21h Classique Supérieur/Moyen	indication du professeur
	18h à 19h Moderne Adultes et ados débutants		
<ul><li>(1) à partir de 4 ans</li><li>(2) à partir de 8 ans</li></ul>	19h15 à 20h30 Moderne Atelier niveau avancé		



Dans la salle d'activité, au 2 square de la Passerelle (Mairie de proximité) - Mireuil Dans le Studio 2 d'ULTIMATUM, au 22<sup>bis</sup> avenue des Grandes Varennes - Mireuil



#### Autres:

La pratique de la danse est une occasion de se découvrir et d'améliorer l'estime de soi. C'est une discipline qui nécessite de la rigueur pour apprendre les bons mouvements et ne pas se blesser. Ce n'est pas qu'une simple activité loisir mais bien un sport complet mental, physique et artistique.

Être à l'écoute, dépasser ses limites, apprendre à être jugé, entre autres sont des valeurs acquises par la danse. Valeurs qui seront utiles toute notre vie (examens, entretiens d'embauche, etc.) C'est pourquoi, il est important de respecter les consignes des cours dispensés par les professeurs, qui veillent à la sécurité tout en transmettant leur savoir.

Dans cette continuité et pour le bon déroulement des cours, nous demandons aux élèves et aux parents d'avoir un engagement de qualité, c'est-à-dire venir régulièrement aux cours (si raison impérieuse, prévenir le professeur ou l'association) et ceci jusqu'au spectacle de fin d'année. En effet, même si la danse est en partie un travail individuel, nous évoluons au sein d'un groupe. En cas d'absence, c'est bien le groupe et le travail de tous qui est mis à mal.

Le respect des professeurs, des horaires de cours et des lieux font partie du savoir vivre.

Il est interdit de :

- Fumer dans les locaux
- > Consommer de la nourriture dans la salle de cours et les vestiaires.
- Mâcher du chewing-gum pendant le cours
- Quitter le cours sans prévenir le professeur.
- Laisser les portables allumés.

Par ailleurs, l'association décline toute responsabilité sur les éventuels vols qui pourraient survenir dans ses locaux.

<u>Conseil</u>: ne pas laisser d'effets personnels dans les vestiaires pendant les cours (argent, bijoux, portable, tablettes etc...). Au cas où, les objets de valeur pourront être déposés dans la salle de cours.

Les membres du Bureau se réservent le droit de suspendre, voire d'exclure tout élève qui manquerait gravement au respect de ces consignes.

#### Spectacle de fin d'année :

La date du spectacle de fin d'année est fixée aux <u>samedi 20 et dimanche 21 juin 2026</u> à l'Espace Giraudeau de Mireuil - La Rochelle.

#### Pour le spectacle, le port des lunettes n'est pas admis pour les danseurs, sauf handicap.

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les places vendues pour le spectacle ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Elles ne seront donc ni reprises, ni échangées.

Pour le bon déroulement du spectacle et le respect des danseurs et des spectateurs, l'usage d'appareil photo avec flash et de téléphone portable est interdit. Et nous rappelons qu'il est interdit de manger et boire dans la salle.

Partie à découper et à redonner à l'associati	<mark>.ion</mark>				
AUTORISATION DE PUBLICATION DE PH	HOTOS ET VIDEO				
Nom – prénom de l'élève :					
		te internet, sa page Facebook et autres rs des cours, des stages, répétitions ou			
□ ou	UI E	1 NON			
TARIFS ET CONDITIONS GENERALES DE	L'ASSOCIATION APPLICABLES AU	1ER SEPTEMBRE 2025			
J'ai pris connaissance des conditions générales, les accepte et m'engage à les respecter, ainsi que mon enfant.					
Lu et	t approuvé / Signature :				
		) (			

Dates : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2025